



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE**

---

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

---

**2010.690**

**OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaients Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Maurice CHAZEAU, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

**Excusés sans pouvoir :**

M. Alexandre GALLESE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.01

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -  
Proximité et Citoyenneté

Département Services aux Publics -  
Développement Touristique et International  
Mission Développement  
Touristique et International

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 28/06/10

**RAPPORTEUR** : Mme Martine FENESTRAZ

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

**OBJET** : RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre privilégié d'échanges et de relations internationales que nous souhaitons pour la Ville d'Aix-en-Provence, il y a lieu de soutenir par des subventions, des associations qui œuvrent dans le domaine des échanges internationaux et du développement touristique.

Au titre de l'exercice 2010, je vous propose d'encourager les structures suivantes, porteuses de projets intéressants.

➤ **Foyer socio-éducatif du lycée Paul Cézanne**

L'association socio-éducatif du lycée Paul Cézanne est engagée dans un ensemble de voyages et d'échanges avec des établissements partenaires étrangers dans le but d'ouvrir ses élèves à d'autres réalités et contribuer au développement de relations internationales durables. La subvention sollicitée est destinée à participer à l'accueil de ces partenaires lors de leur séjour à Aix.

➤ **Débrid'Arts**

L'équipe de Débrid'Arts a mis en place depuis plusieurs années, le projet " L'Odyssée des enfants " qui permet à des groupes d'enfants d'origine diverse de se rencontrer par le biais du spectacle vivant. Cette nouvelle Odyssée se tisse cette année avec le Maroc, le Québec et l'école Henri Wallon.

➤ **Touiza Solidarité**

Cette association développe un programme d'échanges entre les deux rives de la Méditerranée destiné à renforcer les compétences des collectivités territoriales maghrébines. Elle se mobilise aux côtés de la Ville d'Aix-en-Provence, dans le cadre de son programme de coopération décentralisée avec la commune urbaine d'Oujda au Maroc en accueillant sur des formations les élus et cadres marocains.

➤ **La Fontaine Obscure**

L'association qui s'occupe de promouvoir le travail des photographes auprès d'un large public organise chaque mois d'octobre, l'exposition " Regards Croisés ". Il s'agit de présenter de grands photographes étrangers avec, en regard, des photographes de Provence qui travaillent dans le même esprit ou sur le même thème.

Cette année, dans le cadre du 50<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage de notre ville avec Tübingen, la Fontaine Obscure organise un Regards Croisés " Allemagne-Provence " en invitant des photographes de Tübingen et de notre région.

➤ **Hay's club du Pays d'Aix**

L'objet de cette association est de mieux faire connaître la civilisation arménienne dans tous ses aspects, de préserver et développer l'identité arménienne à travers des activités culturelles : cours de langue, de danse, création d'une chorale.

A cet effet, je vous demande, me chers collègues de bien vouloir :

- **DÉCIDER** le versement d'une subvention aux associations précitées pour l'année 2010;
- **DIRE** que les crédits seront prélevés sur la ligne budgétaire 92048 6574 1440 qui présente les disponibilités suffisantes.

Ces propositions ont été validées en date du 18 mai 2010.

<i>Associations</i>	<i>Subventions en 2008</i>	<i>Subventions en 2009</i>	<i>Proposition de subventions pour l'année 2010</i>
<b>Foyer socio-éducatif du lycée Paul Cézanne</b>	néant	1 000 €	1 000 €
<b>Débrid'arts</b>	2 000 €	2 000 €	500 €
<b>Touiza Solidarité</b>	1 500 €	1 000 €	1 000 €
<b>La Fontaine Obscure</b>	1 000 €	1 000 €	800 €
<b>Hay's club du Pays d'Aix</b>	néant	néant	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 500 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>4 800 €</b>

## 2010.690 - RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

### Ont voté contre

NEANT

### Se sont abstenus

NEANT

### N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07//2010  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**